

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 16 août 2021 à 19h30, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers MM Michel Bonneville, Jean-Charles Fournier, Mark Handschin et Mme Édith Lamoureux.

Absence : MM Francis Lamarre et Michel Morin. Les conseillers Francis Lamarre et Michel Morin ont bien reçu la convocation écrite.

Également présente : Madame Joance Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et adoption du premier projet du règlement numéro 396-8 modifiant le règlement no. 396, tel que déjà amendé intitulé zonage, afin de permettre des enseignes en bordure de l'autoroute 35 et y assujettir des normes à cet effet
4. Avis de motion et adoption du premier projet du règlement numéro 355-3 modifiant le règlement no. 355, tel que déjà amendé, intitulé plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin d'y assujettir les projets de construction, rénovation, modification ou remplacement d'enseignes
5. Avis de motion et présentation du règlement 401-3 modifiant le règlement no.401, tel que déjà amendé, intitulé tarification, afin d'ajouter un tarif pour les enseignes en bordure de l'autoroute 35
6. Période de questions sur les points de l'ordre du jour
7. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2021-08-152 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une séance extraordinaire soit ouverte à 19h36. ADOPTÉE.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-08-153 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DU REGLEMENT NUMERO 396-8 MODIFIANT LE REGLEMENT NO. 396, TEL QUE DEJA AMENDE INTITULE ZONAGE, AFIN DE PERMETTRE DES ENSEIGNES EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 35 ET Y ASSUJETTIR DES NORMES A CET EFFET

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Édith Lamoureux.

2021-08-154 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le premier projet du règlement de

zonage 396-8 modifiant le règlement 396 intitulé Zonage soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

4. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DU REGLEMENT NUMERO 355-3 MODIFIANT LE REGLEMENT NO. 355, TEL QUE DEJA AMENDE, INTITULE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTEGRATION ARCHITECTURALE, AFIN D'Y ASSUJETTIR LES PROJETS DE CONSTRUCTION, RENOVATION, MODIFICATION OU REMPLACEMENT D'ENSEIGNES

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Michel Bonneville.

2021-08-155 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le premier projet du règlement de zonage 355-3 modifiant le règlement 355 intitulé Plans d'implantation et d'intégration architecturale soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

5. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 401-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.401, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ, INTITULÉ TARIFICATION, AFIN D'AJOUTER UN TARIF POUR LES ENSEIGNES EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 35

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Jean-Charles Fournier.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-08-156 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h02. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Joance Martin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim